

Sur les blogs d'ADELI

Reproduction des billets de blog de nos adhérents

Les adhérents d'ADELI

Nous reproduisons ici, comme dans chaque Lettre, les billets de blog proposés par nos adhérents.

UBER, la start-up qui dérange.....

Soumis par Patrick Kineider
le lundi 15/12/2014 - 16:00
Mots-clés : Concurrence, Économie numérique,
Taxi

http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/08/21/pourquoi-uber-derange-t-il-autant_4473730_3234.html

Depuis plusieurs jours, les taxis parisiens manifestaient contre la concurrence qu'il jugeaient déloyale des « V(oitures) de T(ourisme) avec C(hauffeur) ».

Il s'agit d'un nouveau service de réservation utilisant une application mobile et non soumis à la réglementation - assez lourde - des taxis classiques (licence, etc.).

Ces derniers jours, ils s'élevaient plus particulièrement, contre la société américaine en ligne « UBER » qui permet des réservations de transport personnel à moindre coût.

Dans ce dernier conflit, les pouvoirs publics se sont rapidement engagés à défendre les taxis. Néanmoins, la Société UBER a son siège social à San Francisco, ce qui complique les éventuelles poursuites.

Dans la nouvelle économie...rien n'est simple !

Couverture internet par ballons : Google et le CNES collaborent

Soumis par Pierre Fischof
le vendredi 12/12/2014 - 18:10
Mots-clés : Coopération internationale, Progrès
scientifique, Technologies

L'un des enjeux est la réalisation d'une « couverture satellite » Internet de vastes régions qui ne sont pas encore desservies.

Pour cela, le projet lancé par Google consiste à assurer cette couverture par le biais de centaines de ballons, circulant entre 18 km et 20 km d'altitude et, pour la première fois, aptes à changer de direction par un changement d'altitude (en raison de vents contraires) nous apprend le site « Atlantico.fr », le 11 décembre 2014.

Le projet semblerait techniquement prêt pour de premiers essais.

Le CNES, déjà expérimenté dans le lancement de ballons météorologiques s'est déclaré particulièrement intéressé pour collaborer au projet de Google et apporter son expérience et un partenariat technique et diplomatique au projet.

Google serait ainsi épaulé par le CNES, l'agence spatiale française, dans la réalisation de ce nouveau projet d'envergure, baptisé « Loon ».

Cette coopération et collaboration nouvelle dans le domaine spatial entre un géant privé américain et une société publique à base française semble originale et des plus innovantes à bien des égards... Ce sera donc pour nous une affaire à suivre dans les mois et années à venir avec la plus grande attention scientifique, culturelle et économique !

<http://www.atlantico.fr/atlantico-light/google-veut-offrir-internet-toute-planete-grace-ballons-1900675.html#M46xYTjyQEMqOce.99>

2015 sera collaboratif

Soumis par Martine Otter
le mercredi 10/12/2014 - 09:56
Mots-clés : Économie, Économie collaborative

Le mouvement vers l'économie collaborative est désormais inéluctable. L'article d'ADN recense les catégories d'activités toujours plus nombreuses qui s'orientent vers ce modèle : biens de consommation, alimentation, services, transports, espace, argent/devises, santé & bien-être, logistique, Corporate, services publics, municipalités, apprentissage...

L'image de l'abeille dans sa ruche nous rappelle toutefois l'existence de la reine : nous pouvons l'interpréter comme le principe d'organisation fondateur ou le big brother suprême...

2015 sera collaboratif - DANS LE MONDE - l'ADN :



<http://www.ladn.eu/actualites/dans-monde,2015-sera-collaboratif,36,24120.html>

Déclaration commune des autorités européennes de protection des données réunies au sein du groupe de l'article 29

Soumis par Martine Otter
le mardi 09/12/2014 - 09:36
Mots-clés : Données personnelles, Protection des données personnelles



L'« european data governance forum » (<http://www.cnil.fr/institution/international/conferences-internationales/european-data-governance-forum>) s'est tenu le 8 décembre 2014 à Paris dans les locaux de l'Unesco. Le thème général en était « protection des données, innovation, surveillance : quel cadre éthique européen ? ».

La lutte contre le terrorisme justifie-t-elle toutes les pratiques de surveillance ?

Autorise-t-elle la collecte des données en masse ou doit-elle s'exercer de façon ciblée ?

Ces pratiques doivent-elles être contrôlées ?

Par qui ?

Quels sont les moyens de recours des citoyens ?

Autant de questions débattues par les participants. Une diffusion live était disponible, toutefois assez difficile à suivre compte tenu de la bande passante sans doute insuffisante.

Nous en retiendrons la déclaration de principe des autorités européennes et son affirmation : « La surveillance secrète, massive et indiscriminée de personnes en Europe, que ce soit par des acteurs publics ou privés, qu'ils agissent au sein des États membres de l'Union ou ailleurs, n'est pas conforme aux Traités et législation européens. Elle est inacceptable sur le plan éthique. »

Cette déclaration devrait servir de cadre à l'évolution des pratiques de surveillance.

DECLARATION - The European Data Governance Forum : <http://europeandatagovernanceforum.com/pro/fiche/quest.jsp;jsessionid=bWNrsDc5sGIXITYYk5mYM1DR.gI2>

Dettes et techniques

Soumis par Jacky Vathonne

le mardi 02/12/2014 - 23:01

Mots-clés : Architecture, Conception, Conduite du changement, Dette, Maintenance

Un article, intitulé « Il existe une dette technique de l'État », souligne l'importance de la dette technique à laquelle se confronte la DISIC (DSI de l'État) : <http://www.acteurspublics.com/2014/10/17/jacques-marzin-il-existe-une-dette-technique-de-l-etat>

- Rappelons la définition de cette belle métaphore (entre les domaines financier et technique) quelquefois employée dans nos rencontres adéliennes. : http://fr.wikipedia.org/wiki/Dette_technique
- Ne pourrait-on pas appliquer à rebours cette métaphore aux dettes publiques en général et « reconcevoir » les systèmes publics eux-mêmes (tout comme on reconçoit les SI pour effacer les dettes technique) ?

- Revenons à la DISIC : un autre article précise l'architecture qu'elle met en place, inspirée de réussites américaines (« Nous voulons ouvrir le SI de l'État à la manière des géants du web ») : <http://pro.01net.com/editorial/627066/jacques-marzin-dsi-de-l-etat-nous-voulons-ouvrir-le-si-de-letat-a-la-maniere-des-geants-du-web/>

Commentaire #1

Par Martine Otter

Le mercredi 10/12/2014 - 08:43

Le concept de dette technique

Le concept de dette technique est utilisé dans le contexte du développement agile pour désigner les améliorations de qualité et optimisations laissées de côté dans un premier temps afin de tenir les délais.

La dette technique est réduite lorsqu'on a le temps et les moyens de s'en préoccuper, sinon elle peut perdurer.

Le vote électronique progresse, y compris dans les partis...

Soumis par Patrick Kineider

le lundi 01/12/2014 - 17:01

Mots-clés : Authentification, Élections, Numérique, Sécurité, Vote

Que ce soit aux élections politiques générales (présidentielles, législatives, locales...), professionnelles (comités d'entreprise) ou civiles (prud'hommes) le vote par des moyens électroniques est en constante progression.

Quelques dates- repères :

- avant 2005 : quelques expériences de machines à voter dans certains bureaux de vote aux élections générales en France, moyennement concluantes, en raison de bugs techniques et aussi, de difficultés d'appropriation des matériels par certains électeurs ;
- 2000 : la Confédération Helvétique autorise la création d'un fichier électoral électronique dans plusieurs cantons ;
- 2005 : vote avec des machines à voter en Estonie pour les élections municipales ;
- 2007 : en France, le Conseil Constitutionnel valide l'utilisation de machines à voter pour des élections générales ;
- début 2014 : vote en ligne, dans tous les pays de l'UE, des têtes de listes EELV aux élections européennes ;

- fin 2014 : environ 270 000 adhérents à l'UMP, à jour de leurs cotisations, votent en ligne pour désigner le Président de leur parti politique.

Il s'agit du premier scrutin numérique français à grande échelle ; il faut rappeler que plusieurs des grands partis prévoient, dans la vie politique moderne, des élections primaires (qui sont des élections non officielles) vers l'année 2016, le vote en ligne de sympathisants, militants ou citoyens, se prêtant à ce type de vote.

Celui-ci présente à la fois :

- des avantages organisationnels importants : facilité pour les électeurs âgés, qui ne peuvent se déplacer ; contrôle des listes en amont (moyens divers d'authentification), souplesse et rapidité des dépouillements en aval ;
- des risques certains si les sécurités installées ne sont pas suffisantes, à savoir, des processus d'identifications fiables (pour éviter des usurpations d'identité), le risque de lenteur et d'accès insuffisamment protégés sur le Net.

Des dysfonctionnements de ce type ont eu lieu lors du dernier vote UMP, sans qu'on ait établi une réelle malveillance.

Néanmoins, en France, à l'ère de nos multiples actes quotidiens en ligne et en respectant la sécurisation, le pas technologique et comportemental devrait être rapidement franchi sur plusieurs votes, dans les années à venir.

R2D2 chez Microsoft et robotisation de la surveillance

Soumis par Martine Otter
le vendredi 28/11/2014 - 13:22
Mots-clés : Microsoft, Prévention, Sécurité,
Technologie
http://www.graphiline.com/article/19179/Microsoft-va-replacer-ses-agents-de-securite-par-des-robots?utm_source=Graphiline-Hebdo&utm_medium=email&utm_campaign=newsletter&utm_content=lien-article-texte

Microsoft va remplacer ses agents de sécurité par des robots.

Il a vraiment une bonne bouille, mais méfions-nous car il est juste là pour assurer la sécurité.



Piratage informatique et comportement des salariés

Soumis par Martine Otter
le dimanche 16/11/2014 - 09:29
Mots-clés : Attaque, Cyber-attaque,
Cybercriminalité, Cybersécurité, Piratage
informatique, Protection des données

Le piratage informatique ne s'est jamais aussi bien porté.

Banque Postale : 800 000 euros détournés :
http://www.commentcamarche.net/news/5865603-banque-postale-800-000-euros-detournes?een=268ead03fb6f14f69f69dbfe05ee2421&utm_source=greenarrow&utm_medium=mail&utm_campaign=ml277_aeroportgoogle
et pourtant les salariés traitent la sécurité par-dessus la jambe... en s'estimant suffisamment informés...

Sécurité des données entreprises : les salariés traitent (encore) la question par dessus la jambe:
<http://www.infodsi.com/articles/151889/securite-donnees-entreprises-salaries-traitent-encore-question-dessus-jambe.html?key=4b26155a019aefb0>

Tant d'incohérence nous laisse perplexe.



Commentaire #1

Par Patrick Kineider
le mardi 02/12/2014 - 10:23

Une question...

Je me pose tout de même la question suivante sur le premier article :

À quelle fraction (en millièmes ou en millionnièmes) du montant total des transactions effectives cela correspond-il ?

Sinon on est dans le même cas que les...crash d'avions de ligne !

Simplification administrative : cela avance

Soumis par Martine Otter
le samedi 15/11/2014 - 13:59
Mots-clés : Conduite du changement

À l'issue d'une enquête auprès des usagers, le site « faire.simple.gouv » nous laisse espérer des simplifications prochaines des démarches administratives. Le numérique devrait aider à leur mise en place.

La synthèse téléchargeable :
www.faire-simple.gouv.fr/sites/default/files/synthese-fairesimple-2014-1110_soir.pdf

La démarche est courageuse. Souhaitons que toutes les propositions émises ne restent pas lettre morte.

Et pourquoi pas une maîtrise d'usage ?

Soumis par Dominique Bergerot
le vendredi 14/11/2014 - 10:52
Mots-clés : Management de projet

Un article des Échos de M. Hervé Gibert « Systèmes d'information de l'État : pour un aggiornamento méthodologique » nous rappelle les difficultés des projets SI de l'État avec le modèle maîtrise d'ouvrage (MOU) / maîtrise d'œuvre (MOE).

Il suggère un nouvel acteur, la maîtrise d'usage (MUS) et une trilogie MOU / MOE / MUS qui reste à définir ...
Il propose de modifier le cadre du management des projets SI. L'utilisateur serait représenté.

<http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-118262-systemes-dinformation-de-letat-pour-un-aggiornamento-methodologique-1062918.php#>

L'économie du partage : une réalité

Soumis par Martine Otter
le lundi 03/11/2014 - 09:32
Mots-clés : Économie collaborative, WWOOF

Certains en parlent encore comme d'une utopie mais le phénomène est aujourd'hui bien réel : les Français partagent de plus en plus leurs voitures et leurs logements.

Infographie : Comment les voyageurs s'approprient l'économie du partage - JDN Web & Tech
http://www.journaldunet.com/ebusiness/tourisme/sharing-economy-tourisme.shtml?een=268ead03fb6f14f69f69dbfe05ee2421&utm_source=greenarrow&utm_medium=mail&utm_campaign=ml50_deeplinkingswa

Pour en savoir plus sur les réseaux de woofing, où des fermiers bio enseignent bénévolement la culture et le jardinage à leurs hôtes :
WWOOF France - WWOOF World Wide Opportunities on Organic Farms (France):
<http://www.woof.fr/>

Cela échappe au PIB national mais contribue bien à la richesse de chacun.

Lutte contre l'optimisation fiscale : l'UE marque encore des points...

Soumis par Patrick Kineider

le dimanche 02/11/2014 - 11:33

Mots-clés: Accord bancaire, Fiscal, Impôt, Multinationales, Optimisation

À mi-octobre, il a été décidé qu'en janvier 2015, sous la pression de l'Union européenne, les firmes telles que Google, Apple, Amazon, etc. ne puissent plus utiliser le « pays du trèfle » (l'Irlande) pour optimiser les taxes sur leurs bénéfices dans des pays où elles ne sont pas résidentes. Il s'agissait là de milliards de dollars « détournés » fiscalement, des États où siègent ces géants du Net.

<http://pro.clubic.com/entreprises/apple/actualite-732917-fin-fiscalite-irlande.html>

Cette décision s'inscrit indirectement dans la démarche générale de l'accord tout à fait remarquable, qui vient d'être signé à Berlin par 80 pays (sur près de 200), pour s'échanger les informations bancaires, afin que chaque administration fiscale ait connaissance des avoirs financiers placés à l'étranger par ses contribuables. Saluons le fait que, d'une manière générale, la nouvelle économie, au cours de son développement mondial, adopte enfin des règles commerciales et administratives saines et communes à tout le monde.

Langue française et Wikipédia

Soumis par Jacky Vathonne

le mardi 29/10/2014 - 12:07

Mots-clés: Données publiques, Open Data, Vocabulaire, Wikipedia

Mois de la contribution française à l'encyclopédie : profitons-en également pour rappeler quelques outils de maîtrise des terminologies spécialisées mis à disposition par les commissions spécialisées de terminologie et de néologie.

La liste des ateliers montés à l'étranger à l'occasion de la promotion de l'encyclopédie donne par ricochet une idée de l'extension actuelle de la francophonie elle-même.

Pour faire vivre la langue ou au moins entretenir un minimum de diversité linguistique, la maîtrise de vocabulaires spécialisés qu'ils soient technologiques, juridiques ou autres, s'impose.

Le site du ministère de la Culture consacré à la terminologie : <http://www.culture.fr/franceterme> contribue à diffuser et faire vivre les travaux des commissions spécialisées.

Notons malgré tout quelques axes d'amélioration possibles. Le moteur de recherche de termes (<http://www.culture.fr/franceterme/result?francetermeSearchTerme=thumbnail>) donne la date de parution au Journal Officiel sans lien direct apparent vers l'article lui-même.

Ces textes officiels contiennent souvent des tableaux de correspondance rassemblant les travaux de commission sur une période donnée.

La rubrique « Données Ouvertes »

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/base-franceterme-termes-scientifiques-et-techniques/> présente des bases à périodicité de mise à jour au mieux annuelle ?

* Les ministères s'efforcent de pénétrer l'ère du numérique et communiquent sur le sujet.

À quand l'entrée de l'équivalent français de « hackathon » dans la base Franceterme ?

En P.S. voici quelques recherches sur la base Franceterme notées pour vous : données ouvertes, féminicide, imagerie, lean, mégadonnées, production participative, storytelling, voile. Des acronymes peuvent être recherchés : SREC.

Commentaire #1

Par Jacky Vathonne

le mardi 2/12/2014 - 21 :46

Académie

Notons également que l'Académie, en priorité, donne son avis sur les travaux des commissions spécialisées de terminologie et de néologie.

Code informatique à la maternelle : folie ou raison ?

Soumis par Pierre Fischof

le samedi 25/10/2014 - 18:45

Mots-clés : Homme et Systèmes d'Information

Les Britanniques le font désormais et déclarent y constater beaucoup d'avantages, d'après Atlantico.fr, quoique l'expérience ne datant que de la rentrée 2014, aucun recul n'est encore permis pour le moment...

D'autres éducateurs, sociologues, écologistes ou pédiatres dissuadent les parents et les éducateurs de laisser les jeunes enfants s'approcher des écrans électroniques et de toutes ces machines « du diable », du moins en tout cas plus d'un certain temps, au lieu d'aller explorer la nature et ses merveilles, faire des activités physiques et corporelles, des jeux socio-éducatifs de découverte et d'apprendre à communiquer entre eux.

Peut-être une justesse est-elle dans un équilibre raisonnable entre ces deux positions ?

Toujours est-il que l'originalité possible de l'approche proposée ici est, à l'opposé de rendre les enfants « passifs » face à des écrans criminellement « hypnotiseurs », de rendre ceux-ci « actifs », cela en leur permettant de comprendre, à travers le code, comment tout cela fonctionne, de façon interactive en travail et jeu d'équipe. Et peut-être d'acquérir plus de capacité à la "maîtrise" ainsi de leur environnement. C'est du moins ce qui semblerait se dégager des premières observations de cette expérience sur les mathématiques et l'informatique.

Alors s'il s'agit d'acquérir plus de « maîtrise » de soi-même, de ses proches et de tout son environnement, et ceci avec plus de souplesse et d'agilité, notre association ADELI ne peut qu'être interpellée et se sentir intéressée par ce sujet potentiellement innovant !...

<http://www.atlantico.fr/decryptage/britanniques-font-faut-enseigner-code-informatique-maternelle-gilles-babinet-1825218.html>

Commentaire #1

Par Martine Otter

le samedi 25/10/2014 - 19 :28

Apprendre à créer en programmant

Apprendre à créer en programmant plutôt qu'à consommer de l'information ne peut qu'être positif. Tout repose sur la compétence des enseignants : il ne s'agit pas de former mais de laisser découvrir les mécanismes logiques, le plus naturellement possible.

Faute de quoi on dégoûterait les malheureux bambins de l'informatique dès leur plus jeune âge comme certains ont été dégoûtés des mathématiques... la curiosité intellectuelle est sans limite si on ne la brime pas.

Plus d'informations sur les aspects pédagogiques de l'informatique en maternelle:

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/laclasse/Pages/2002/pratiques_20_LinformatiqueenmaternelleInteractivitedel8217ordinateurdanslecontexted8217apprentissage.aspx

Commentaire #2

Par Patrick Kineider

le dimanche 30/11/2014 - 12 :31

Réponses à Pierre Fischof et Martine Otter

Je trouve la réflexion de Pierre, ainsi que la réponse de Martine, extrêmement pertinentes et porteuses. Sans être - une fois encore ! - spécialiste du sujet mais ayant comme la plupart d'entre nous, des enfants, petits-enfants, neveux, nièces, qu'il me soit permis de tenter à la fois une double réponse aux interventions et peut-être des commentaires plus larges, sur la question générale de l'information et de la formation de nos jeunes au « numérique » en général.

1/ Généralités : notre génération à tous les trois, a été formée à l'informatique comme à un outil essentiellement économique pour gérer plus vite de gros ensembles de données. Vers 1985-90, l'informatique d'abord, les télécoms ensuite se sont révélées comme outil universel, avec la finalité précédente mais aussi et maintenant quasi surtout, d'échange entre structures et citoyens puis entre citoyens eux-mêmes. Historiquement, c'est ce dernier usage que nos têtes blondes - disons les générations des années post 1990 - à la fois découvrent, mais aussi privilégient, suivant l'image « ils découvrent le mobile et la tablette, comme nous découvrons l'ardoise et le train électrique ».

2/ L'école en France a surtout insisté, pendant des siècles et des décennies, sur l'apprentissage par le tableau noir, le cahier d'écolier, le livre, le dictionnaire, etc. OK bien entendu, pour introduire de plus en plus, le numérique - enseignement en ligne, vidéoconférence, usage d'outils comme Wikipédia pour des exposés, etc., à la fois dans les programmes et dans les comportements, mais sans renoncer totalement au livre, à l'étude de la langue et de l'écriture : ce sont des invariants de nos cultures occidentales !

Je suis d'accord avec vous deux pour que l'institution trouve un sain équilibre : pas trop d'automatismes, privilégier la recherche intellectuelle, la précision et la logique en mathématiques et en sciences ; mais aussi le contact avec l'instituteur, le professeur !

3/ là où l'école - et la famille aussi - ont à mon sens, beaucoup de retard, c'est par rapport à ce que j'appellerais l'« éducation citoyenne au numérique »; quelques thèmes, sans être exhaustifs :

- apprendre que le numérique n'est pas un besoin 24h/24, 7 jours sur 7, malgré les progrès techniques et les rapprochements (culturels, linguistiques, etc.) qu'ils ont engendrés et démultipliés sur le « village global »;
- faire naître l'idée que sa banalisation peut poser des problèmes d'éthique : droit à la vie privée (photos, selfies, réseaux sociaux, etc.), protection des données (en liaison avec le civisme, le droit d'auteur) ;

- J'ai hébergé ma nièce de 14 ans plusieurs jours en vacances, elle a plus échangé via son mobile avec les copines de sa ville qu'avec moi en paroles physiques !!!
- insister sur le caractère d'immédiateté - et donc de superficialité au sens intellectuel! - de l'information numérisée, et aussi le caractère « provisoire » d'une donnée (par exemple, administrative, économique,...) saisie.

Je salue a priori les perspectives proactives que pourrait proposer ADELI pour intervenir, par exemple en milieu lycéen ou universitaire, sur ces derniers aspects « sociétaux », bien sûr le cas échéant si j'étais francilien je m'y associerais volontiers !

Sécurité du e-commerce

Soumis par Martine Otter

le lundi 20/10/2014 - 08:51

Mots-clés : Cybersécurité, e-commerce, Fraude, Paiement, Risque

En son temps le passage à la monnaie papier a suscité bien des inquiétudes qui se sont dissipées avec l'amélioration de sa sécurité, ce qui n'empêche pas quelques faussaires de poursuivre la fabrication de faux billets...

Aujourd'hui, beaucoup renoncent à effectuer des achats en ligne par peur de la fraude. Mais ne pas utiliser sa carte bancaire pour effectuer des achats sur Internet ne suffit pas à empêcher les fraudeurs d'utiliser des coordonnées bancaires récupérées ailleurs que sur le Net, ne serait-ce que dans une boutique bien physique...

Établir un meilleur climat de confiance en améliorant la sécurité des transactions est donc le souhait général des cybercommerçants, des banques et de leurs clients, à défaut d'être celui des cyber-délinquants.

Le W3C, organisme international qui définit les protocoles et recommandations permettant d'assurer le développement à long terme du Web, vient donc de créer un groupe de travail sur le sujet du paiement en ligne. Objectifs : facilité d'utilisation, réduction de la fraude, y compris lors de transactions en magasin.

Souhaitons que ces travaux aboutissent rapidement car le paiement en ligne est une innovation fabuleuse.

Le W3C lance l'initiative Paiements sur le Web : <http://www.w3.org/2014/10/payments.html>
W3C Launches Web Payments Initiative | W3C News : <http://www.w3.org/blog/news/archives/4138>

« Réformer les fichiers de police » (Communiqué de l'OLN)

Soumis par Pierre Fischof

le mardi 07/10/2014 - 17:31

Mots-clés : Homme et Systèmes d'Information

L'observatoire des libertés et du numérique (OLN) a produit un communiqué extrêmement sévère à l'encontre des fichiers de police STIC et NUNC français, toujours en infraction, depuis longtemps, avec la législation européenne, si ce n'est avec la constitution française.

Ces fichiers ont été l'objet de multiples avertissements et sanctions à l'égard de la France de la part de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui ne contribuent guère à l'image démocratique de notre pays, plus de 200 ans après la prise de la Bastille.

<http://www.humanite.fr/reformer-les-fichiers-de-police-stic-et-nunc-oln-553772>

AI Gore et le futur : fond ou forme

Soumis par Jacky Vathonne
le mercredi 08/10/2014 - 15:49

Mots-clés : Cartes mentales, Gouvernance, Mondialisation, Prospective, Technologies

Billet décalé sur une lecture d'été (AI Gore : Le Futur, six logiciels pour changer le monde) marquée par l'utilisation de l'ordinateur et de l'Internet.

Ouvrage écrit en 2012, publié en 2013 :

- le sous-titre de l'éditeur français préfère logiciel à « moteur » (« 6 drivers of global change » pour l'original) ;
- il est vrai que la métaphore de l'ordinateur permet d'approcher la complexité du monde et de son évolution ;
- les détails et les sources vieillissent, car le futur continue de s'accélérer, de se construire autour de nous, et de l'Internet ;
- on pourrait facilement polémiquer sur sa conclusion présentant « des États-Unis renouvelés » sauveurs de la planète ou sur d'autres visions...

J'ai apprécié la forme moderne, les liens sémantiques, facilités par :

- la richesse de la bibliographie et de l'index ;
- les cartes mentales (mindmaps) comme introduction synthétique à chaque partie-chapitre : elles sont publiées sur <http://mindmapblog.com/?p=4931> ;
- les notes webographiques reprenant les titres et adresses de pages Internet.

Concertation nationale sur le numérique

Soumis par Martine Otter
le dimanche 05/10/2014 - 09:44

Mots-clés : Droit de l'internet, eReputation, Gouvernance d'internet, Internet Juridique et Internet du futur, Loi Informatique et Libertés, Numérique

Peut-être n'avez-vous pas eu le loisir de vous connecter samedi matin 4 octobre 2014 pour assister en « live » à la conférence de lancement de la concertation nationale sur le numérique qui se tenait au Numa, à l'initiative du Conseil National du Numérique.

En complément, les billets d'AI Gore sur <http://blog.algore.com/> et sa rubrique nécrologique !

Commentaire #1

par Pierre Fischof
le vendredi 17/10/2014 - 22:55

Quand AI Gore parle de notre avenir planétaire

AI Gore, un homme capable de rédiger sa propre notice nécrologique (!) et, de plus, un des plus ardents défenseurs planétaires et lanceurs d'alerte historique pour la lutte contre le dérèglement climatique ne peut être qu'une personnalité passionnante et exceptionnelle par sa pensée !.

La consultation des différentes « cartes mentales » ou mindmaps, évoquées, représentant fidèlement et synthétiquement chacun des chapitres de son livre est, au premier abord, très édifiante et engageante... Donner ainsi aux lecteurs la « clé » complète du déroulement et du raisonnement du livre, de façon transparente, est innovant et attrayant.

Voilà donc un livre à lire sur l'avenir de la planète, de ses habitants et de leurs rapports aux technologies du futur...

Les propos qui s'y sont tenus étaient volontaristes, ambitieux et optimistes. Un vrai bonheur dans le concert de lamentations ambiantes !

La société civile est interpellée. Chacun de nous est sollicité sur ce sujet d'importance stratégique pour l'économie et pour la protection des libertés individuelles.

Acteurs publics :
<http://www.acteurspublics.com/2014/10/02/projet-de-loi-numerique-la-mobilisation-des-administrations-est-cruciale>

Ambition numérique | Concertation nationale sur le numérique : <http://contribuez.cnnumerique.fr/>
Alors, contribuons !

Cinq fonctions de Linux dont devrait bénéficier Windows...

Soumis par Pierre Fischof
le jeudi 25/09/2014 - 02:43

Mots-clés : Homme et Systèmes d'Information, Technologies

Selon un article plutôt « franc-du-collier » de notre confrère institutionnel lemondeinformatique.fr, dont on trouvera le lien ci-dessous, voici cinq fonctions que, parmi d'autres, Windows aurait, dans sa version 9, tout bénéfice à emprunter avantagement à Linux pour pouvoir améliorer l'interface du système d'exploitation au service de l'utilisateur et faciliter sa maintenance et adaptabilité.

En voici un résumé, développé plus en détail dans le cœur de l'article :

- un gestionnaire d'installation simplifié ;
- un référentiel de logiciels multi-distributions ;
- une option « Toujours-au-premier-plan » facile d'accès ;
- l'intégration simple des apps web externe au navigateur ;
- un gestionnaire automatique de la disposition des fenêtres.

Et de terminer l'article, par la conclusion : « Espérons que Microsoft ajoutera davantage de ces fonctions que l'on apprécie sur Linux dans les futures mises à jour de Windows... ».

Voilà un discours politiquement peu correct et peu consensuel dans le milieu des TIC. S'il risque, certes, de plaire aux usagers de Linux, ne risque-t-il pas de fortement irriter ou déplaire aux partisans de Windows ?

À lire les affrontements de commentaires contradictoires qui suivent l'article, on se doute sans difficulté que les avis sont très divers !

http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-5-fonctions-que-windows-9-devrait-emprunter-a-linux-58686.html?utm_source=mail&utm_medium=email&utm_campaign=Newsletter

Commission sénatoriale : rôle de l'UE dans la gouvernance mondiale du Net

Soumis par Patrick Kineider
le samedi 20/09/2014 - 07:56

Mots-clés : ARCEP, Cloud, Hébergeurs, Neutralité du net, NSA, Patriot Act, Prism, Protection des données personnelles

Il y a plusieurs mois, le Sénat a réalisé au sein d'une de ses commissions, un débat sur la gestion internationale des données et la structuration de la gouvernance de l'Internet.

Le lien suivant pointe sur une page de vidéos des débats de la Commission tournées par la chaîne TNT Public Sénat.

<http://videos.senat.fr/video/videos/2014/video22388.html>

Maître Olivier Iteanu (Avocat à la Cour d'appel de Paris, ex-membre de l'Internet Society) a mis en relief l'appropriation - fâcheuse - par les Américains du droit de l'Internet.

En particulier, il a dénoncé, l'adhésion des sociétés du GAFTA (Google, Apple, Facebook-Twitter, Amazon), qui sont d'un usage quotidien par les internautes du monde entier, au système Prism de la NSA (lequel défraya la chronique il y a quelques semaines par la suspicion d'espionnage de données de l'Union européenne). Il plaide, entre autres, pour un « régime international de responsabilité des hébergeurs ».

Thierry Breton, ancien Ministre des Finances, Président actuel de la SSII ATOS après avoir exercé des responsabilités de très haut niveau dans plusieurs sociétés, dont France Telecom, développe quelques constats et propositions pour essayer de sécuriser les grandes bases de données, aussi bien publiques que privées, à présent implémentées sur les systèmes « clouds ». Cette sécurisation doit, pour lui, relever d'une régulation internationale, dans laquelle, la localisation des routeurs est un élément fondamental. De plus, des autorités telles que, en France, l'ARCEP (communications) et le CSA (audiovisuel), de par leurs périmètres technologiques communs, pourraient être fusionnées.

Gérez votre e-réputation : Conseils et fiches pratiques

Soumis par Martine Otter
le vendredi 19/09/2014 - 15:39
Mots-clés : eReputation

Un grand merci à la Mairie de Paris pour ce site instructif où vous pourrez tester vos (bonnes ou mauvaises) pratiques en matière d'utilisation des réseaux sociaux Twitter et Facebook et apprendre quelques bons réflexes.

Soyez net sur le Net | Accueil :
<http://ereputation.paris.fr>

Mieux-être au travail

Soumis par Martine Otter
le vendredi 19/09/2014 - 07:59
Mots-clés : Conditions de travail, Économie collaborative, Travail collaboratif

En ces temps de morosité ambiante, les bonnes nouvelles sont rares. Alors réjouissons-nous de celle-ci, communiquée par l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail).

Le travail collaboratif, vecteur de mieux-être au travail :

http://www.anact.fr/web/actualite/essentiel?p_thingIdToShow=39153652

Le témoignage de Valrhona est particulièrement édifiant, mais peut-on être triste dans une entreprise qui fabrique du chocolat ? Vous me direz : cela fait une belle jambe aux chômeurs ! Certes, mais cela peut leur donner des idées d'insertion dans une nouvelle forme d'entreprise.